

LE RESEAU D'ENTRAIDE POUR LA SANTE OCULAIRE (RESO)

A.-D. NEGREL, C. GODIN-BENHAIM

• Organisation pour la Prévention de la Cécité, Paris, France

Med. Trop. 2001 ; **61** : 256-257

Dans la plupart des pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien, de nombreux ophtalmologistes exercent dans de pénibles conditions, où pénurie de moyens et isolement extrême conjuguent leurs effets pour entraver l'exercice de leur profession et pénalisent leur développement personnel, au détriment parfois des patients qui leur confient leurs yeux. Une fois leurs études terminées, certains sont affectés dans un poste éloigné où, la plupart du temps, ils ne disposent que d'un plateau technique modeste, réduit à sa plus simple expression ou obsolète. Ils ne sont nullement assurés que les produits et consommables nécessaires à leur pratique médico-chirurgicale leur seront régulièrement fournis. Dans de telles conditions, leurs activités restent limitées ou épisodiques en raison de fréquentes ruptures de stocks (en ligatures ou en anesthésiques par exemple) ou de l'impossibilité de changer l'ampoule qui rend l'ophtalmoscope ou le biomicroscope inutilisable pendant plusieurs mois. Par ailleurs, les occasions de formation continue offertes à ces personnels de santé oculaire sont très rares. Les sessions de formation post-universitaire sont encore irrégulièrement organisées dans leurs pays. Dans un tel contexte, les échanges d'expérience avec leurs homologues nationaux sont rares et peu structurés. Les possibilités de rencontres avec des ophtalmologistes d'autres pays sont quasi-inexistantes, car il est difficile, pour ne pas dire impossible, à la très grande majorité d'entre eux d'assister à des congrès ou des séminaires internationaux.

Ainsi au fil des ans, par défaut de pratique gratifiante et de remise à niveau des compétences et des savoirs initiaux, la motivation, la confiance en soi, l'efficacité et la capacité d'intervention de tels personnels s'amenuisent alors que la demande et l'attente des populations sont importantes avec une très forte tendance à la hausse.

UN DEBUT DE REPONSE

Depuis 1995, le Ministère des affaires étrangères s'est penché sur ce problème. Il finance un programme mobilisateur intitulé «appui à la lutte contre la cécité en Afrique». L'Organisation pour la prévention de la cécité (OPC), une organisation non gouvernementale dont le siège est à Paris et l'Institut d'ophtalmologie tropicale d'Afrique

(IOTA), à Bamako, République du Mali, ont été désignés pour mettre en place ce programme. Les objectifs à moyen terme consistent à renforcer les programmes nationaux de lutte contre la cécité (PNLC) et de lutte contre l'onchocercose (PNLO) et à développer les ressources en personnel de santé oculaire à différents niveaux de compétences et de responsabilité. Ce dernier volet comporte la mise en place et la dynamisation d'un réseau qui permette aux personnels affrontant des conditions d'isolement professionnel extrême de pouvoir communiquer entre eux, mais plus encore avec l'univers de l'ophtalmologie, bien au delà des frontières nationales. C'est ainsi que dans le cadre de la deuxième phase de ce programme, l'OPC s'est vue confier la tâche de développer un système permanent d'échanges d'information et de mettre en relation les différents bénéficiaires avec de nouveaux partenaires institutionnels. Le projet prévoit de rendre ce réseau opérationnel avant le premier janvier 2002. Le réseau s'appellera «réseau d'entraide pour la santé oculaire» (RESO).

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU RESO ?

Rompre l'isolement des ophtalmologistes les plus marginalisés et des coordonnateurs des programmes de lutte contre la cécité et de lutte contre l'onchocercose des pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien. Leur permettre d'accéder à une information pertinente pour la résolution de leurs problèmes quotidiens en leur donnant la possibilité de multiplier leurs contacts professionnels.

Regrouper en une entité fonctionnelle, le RESO, le maximum de compétences disponibles et reconnues en matière de lutte contre la cécité.

Mettre en place un outil pratique, sous la forme d'un annuaire, pour renforcer les possibilités de communication et les échanges d'expériences.

Initier une culture de co-développement et de partenariat, respectant le statut de chacun des utilisateurs du RESO.

Proposer et favoriser des possibilités de formation continue.

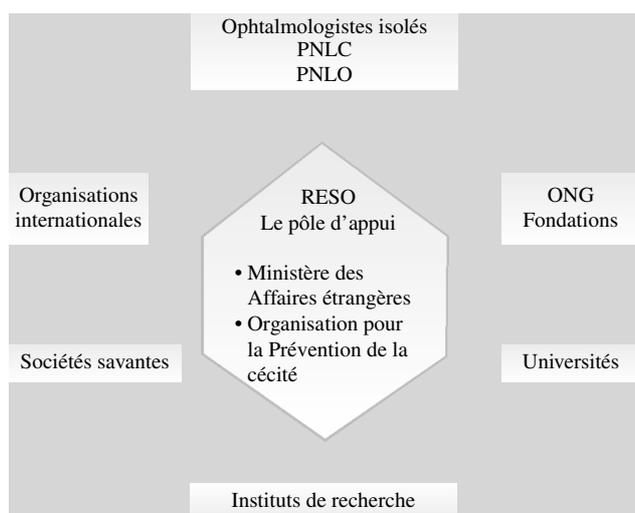


Figure 1 - Réseau d'entraide pour la santé oculaire (RESO).

ACTIVITES

L'OPC procède actuellement au recensement des compétences, en terme de personnes et d'institutions/ associations/organisations qui seraient désireuses d'adhérer à ce réseau et susceptibles de contribuer à son animation : institutions de recherche (nationales et internationales), services universitaires d'ophtalmologie des pays francophones, sociétés savantes en ophtalmologie, organisations non gouvernementales, organisations internationales, œuvrant dans le domaine de la santé oculaire, sont invités à y adhérer (Fig. 1).

Dans un premier temps, l'objectif est de préparer et de distribuer un annuaire. Cet annuaire sera complété au fur et à mesure des nouvelles adhésions. L'opérateur du RESO prévoit une mise à jour et une édition annuelles qui seront envoyées à chacun des membres du réseau.

Dans un deuxième temps, l'annuaire sera informatisé et deviendra disponible soit sur un site Internet ouvert à cette intention soit sur le site de l'OPC. Cet annuaire répartira les adhérents et les différents partenaires du RESO en dix sections, (présentées sous forme de listes de cartes de visites). Cette présentation facilitera l'identification d'un partenaire potentiel en fonction d'une compétence recherchée.

Une liste individuelle présentera chacun des membres. Pour chaque adhérent l'annuaire précisera les paramètres per-

mettant une rapide prise de contact : courriers (voie postale ou informatique), télécopie et téléphone. Les compétences de chacun des adhérents justifiant son appartenance au RESO, sur un ou plusieurs sujets propres à certaines thématiques, seront clairement notifiées.

Les membres seront ensuite présentés en deux listes distinctes en fonction de certains mots-clés représentant les compétences et les thèmes pour lesquels ils souhaitent intervenir ou être sollicités dans le RESO.

La liste exhaustive des programmes nationaux de lutte contre la cécité et de leurs coordonnateurs sera présentée, suivie de la liste des programmes nationaux de lutte contre l'onchocercose et de leurs coordonnateurs.

L'annuaire présentera également :

- la liste des organisations non gouvernementales, françaises, africaines et internationales, et des personnes-ressource œuvrant dans le domaine de la prévention de la cécité ;
- la liste des services d'ophtalmologie d'hôpitaux universitaires de pays francophones, et de leur(s) personne(s)-ressource ;
- la liste des instituts de recherche nationaux ou internationaux, et de leur(s) personne(s)-ressource ;
- la liste des sociétés savantes consacrant leurs travaux dans les domaines de l'ophtalmologie, ou de l'épidémiologie ou de la santé publique et des personnes-ressource ;
- la liste des départements des organisations internationales qui consacrent une partie de leurs activités à la prévention de la cécité.

L'adhésion au RESO représente un engagement volontaire. Elle est, bien entendu, totalement gratuite. En y adhérant, les membres s'engagent à mettre leurs connaissances/compétences au service des confrères et des coordonnateurs/coordonnatrices de programmes nationaux. Ceux-ci utiliseront les possibilités ainsi offertes pour entrer en contact avec celles et ceux qui leur semblent les plus aptes à proposer une solution à leur problème du moment.

Celles et ceux qui seraient intéressés par l'existence et le fonctionnement de ce réseau ou désireraient y adhérer ou recevoir un exemplaire de l'annuaire, sont prié(e)s de prendre contact avec :

Organisation pour la Prévention de la Cécité
RESO
17, Villa d'Alésia, 75014 Paris, France
Téléphone : +33 (0)1 44 12 41 90
Télécopie : +33 (0)1 44 12 23 01
E-mail : opc@wanadoo.fr